

ses mains toutes les branches du pouvoir — *législatif*, puisqu'elle seule a le droit de faire la loi, — *judiciaire*, les juges de ses tribunaux ordinaires et extraordinaires sont amovibles, et par conséquent sous une dépendance continuelle.

Que restait-il donc à faire au parlement? Il avait été si rudement battu pendant les règnes précédents, il s'était prêté si docilement à tous les caprices des rois, il avait accepté si servilement toutes les variations du pouvoir, qu'il n'était plus bon qu'à enregistrer les actes du souverain, qu'à voter les subsides qu'on lui demandait; ce n'était plus ce parlement d'Edward II, où les communes se plaignaient que les pourvoyeurs prissent toujours sans payer, ni le parlement d'Edward III, qui proclamait que le concours des chambres était indispensable pour changer une loi, qui se reconnaissait le droit de s'enquérir des abus et d'accuser les conseillers du roi, de discuter les affaires importantes, de traiter de la guerre et de la paix : ce n'était plus le parlement de Richard II que les communes forcèrent à chasser son ministre Suffolk, en lui rappelant qu'elles *pouvaient déposer* ; non, le parlement avait perdu le sentiment de sa dignité, et s'il fallait expliquer cette tutèle humiliante à laquelle il se soumettait alors, j'en trouverais une des principales causes dans la Réforme. Pour mon compte, je n'admets pas comme une chose tout-à-fait démontrée que la liberté religieuse enfanta la liberté politique ; c'est un fait évident que la Réforme s'allia, dès sa naissance, à toutes les formes du pouvoir. Si, en Allemagne, elle aida la cause des libertés germaniques, elle favorisa en Suède la restauration du pouvoir royal; elle s'associa dans le Danemark au triomphe de l'Aristocratie, et dans l'Angleterre elle créa le despotisme le plus violent et le plus brutal; c'est la Réforme avec tout ce langage biblique qu'elle mit à la mode, avec toute cette puissance et cette richesse qu'elle jeta dans les mains du roi, avec cette infaillibilité dont elle arma la